

201LM021  
(1943-1948)

Visites médicales et admission au CP, de commissionnement

Dispositions Particulières

( par arrondissement )

Visites

médicales

---

Arrondissement de SAINTES

(Dispositions particulières)

1944  
Monsieur le Directeur Général des  
Hospices de la Ville de Paris

1944-45  
DIRECTION  
DES HOSPICES  
DE LA VILLE DE PARIS

Le Directeur Général des Hospices de la Ville de Paris a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la Commission d'Examen des Postulants pour la nomination de Médecin en Chef de l'Asile de la Ville de Paris, tel qu'il résulte de la délibération prise par la Commission le 15 mai 1944.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Le Directeur Général des Hospices de la Ville de Paris

(Signature)

Le Directeur Général des Hospices de la Ville de Paris

Examen des postulants  
par les médecins autorisés  
à faire passer les visites  
périodiques de suite  
Proposition de l'Asile de la Ville de Paris  
approuvée par le Médecin en Chef

Mai 1944

RECEVU  
LE 15 MAI 1944  
DIRECTION  
DES HOSPICES  
DE LA VILLE DE PARIS

EX. O.

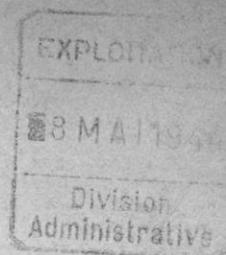
8<sup>e</sup> Arrond<sup>t</sup>  
D. A. II  
ré à rappeler  
Groupe P.

SAINTES, le 4 Mai 1944

EXPLOITATION - SERVICE GENERAL

2<sup>e</sup> Subdivision - 4<sup>e</sup> Section A.

P A R I S



Je vous informe ci-après de la situation des visites médicales à passer dans le courant du mois de Mai par les postulants des différents services à admettre au cadre permanent et les agents à l'essai pour le commissionnement et la confirmation.

*Plus part:*

1<sup>re</sup> - Visites régulières du Samedi - (3 visites) - Médecine Générale - Radiologie - Ophtalmologie.

Le Samedi 6 - 20 candidats - le 13 - 20 candidats - le 20 - 20 candidats et le 27 - 18 candidats.

Le chiffre 20 ne pouvant être dépassé (demande des médecins examinateurs aux Chefs d'Arrondissement).

2<sup>e</sup> - D'autre part, le Service Matériel nous a annoncé 45 visites d'admission au cadre permanent et le Service Traction 45 également - de notre côté nous aurons 15 agents à confirmer et à commissionner et 30 à admettre au cadre permanent après examen - Au total 135 en plus des visites comprises les jours réguliers (Samedis).

La circulation et les retards actuels des trains nous obligent à convoquer deux et même trois fois des agents qui arrivent tardivement et de ce fait ne peuvent être examinés. De plus les difficultés de vivre en dehors de la résidence sont des facteurs dont nous devons tenir compte à l'heure actuelle et nous ne pouvons nous permettre de déplacer des agents 3 jours et plus pour une absence normale de 12 heures.

Si de nouvelles dispositions ne sont pas prises immédiatement les admissions au 1er Juin ne pourront avoir lieu.

Afin de parer à ces difficultés, je vous serais très obligé de bien vouloir intervenir auprès du Service de Santé pour faire examiner les postulants par les médecins autorisés à passer les visites périodiques de sécurité dans les Centres de Saintes - Niort - La Rochelle - Thouars - Bressuire et par les médecins ophtalmologistes de : Saintes - Niort - La Rochelle. Pour la radiologie le Docteur TROCME pourrait examiner les agents des résidences les plus rapprochées de La Rochelle. A Saintes pour la visite générale, le Dr POURCELET qui remplace le Dr MUFFAT pendant des absences, pourrait au besoin examiner les agents Exploitation et Traction de la résidence de SAINTES.

Je me permets d'insister afin que le Service de Santé prenne des dispositions pour faciliter les visites médicales d'admission et de confirmation comme je le propose.

Le Chef d'Arrondissement

(Exploitation)

*Dumoulin*

Ct

Paris, le 21 MAI 1944

S.N.C.F. (Région Ouest)

-----  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A<sup>6</sup>

Monsieur le Médecin en Chef  
-----

Je vous transmets ci-jointe une note par laquelle le Chef de l'Arrondissement de SAINTES expose les difficultés qu'il éprouve au sujet des examens médicaux d'admission au cadre permanent, ainsi que des examens en vue du commissionnement ou de la confirmation.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître ce que vous pourrez faire, une solution dans le genre de celle que nous avons adoptée après notre échange de lettres EX.O 4 SG2 B1 du 6 Mars 1944 - 4957 du 10 Mars et 6062 du 24 Mars au sujet des visites périodiques de sécurité serait susceptible de résoudre ces difficultés.

Le Chef du Service Général  
de l'Exploitation  
Signé : BRACHET

1 pièce jointe

Copie transmise à Monsieur le  
Chef des Services Administratifs

à titre d'information

Paris, le 23 MAI 1944

Signé : ROCHETTE

Cde 177-9-37.

VOIE ET BÂTIMENTS. — Mod. V. 47 bis. — Requin gris bleu, 12 kl. — OBERRUHR

507-41

1/1

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

*Service de la Voie, des Bâtiments  
et de la Construction des Lignes Nouvelles*

**PERSONNEL D'ENTRETIEN**

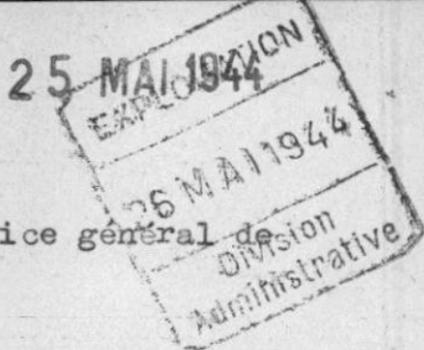
**Feuille d'attachement des allocations et indemnités  
dues aux agents du cadre permanent**

Période du 26 *Aout* au 25 *Septembre* 193*6*

**NÉANT**

S. N. C. F.  
RÉGION DE L'OUEST  
SERVICE MÉDICAL  
20, Rue de Rome. PARIS (8<sup>e</sup>)

PARIS, le



4204  
AF

Monsieur le Chef du Service général de  
l'EXPLOITATION,

Suite à votre lettre 2<sup>ème</sup> Subdivision 4<sup>ème</sup> Section  
A6 du 21/5/44 je suis d'accord pour la proposition de M. le  
Chef d'arrondissement de Saintes au sujet des examens médi-  
caux d'admission au cadre permanent, ainsi que des examens  
en vue du commissionnement ou de la confirmation.

J'ai renseigné Saintes par  
téléphone le 26/5

LE MÉDECIN EN CHEF

Signé: Barthelémy

VH

Région de l'Ouest  
Service Médical

-----  
20, rue de Rome -PARIS  
4404

Paris, le 25 Mai 1944

Monsieur le Chef du Service Général  
de l'Exploitation,

Suite à votre lettre 2ème Subdivision  
4ème Section A6 du 21/5/44, je suis d'accord pour  
la proposition de M. le Chef d'Arrondissement  
de Saintes au sujet des examens médicaux d'admis-  
sion au cadre permanent, ainsi que des examens  
en vue du commissionnement ou de la confirmation.

Le Médecin en Chef  
signé: BARTHELEMY

-----  
EXPLOITATION  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6

Copie transmise

à l'ARRONDISSEMENT DE SAINTES

à toutes fins utiles comme suite à sa  
note BA II du 4 Mai.

Paris, le 31 MAI 1944

Le Commandant Général

de l'Exploitation

Signé : ROCHETTE

604-3 2

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Service de la Voie, des Bâtimens  
et de la Construction des Lignes Nouvelles

PERSONNEL D'ENTRETIEN

Feuille d'attachement des allocations et indemnités  
dues aux agents du cadre permanent

Période du 26 Novembre au 25 Dec 1937

**NÉANT**

EX. O:

Saintes, le 10 Octobre 1944

8<sup>m</sup> Arrond<sup>t</sup>

B. A. II

réf. à rappeler

Exploitation - Service Général  
EXP. 2: Subdivision H: Section A G  
18 OCT 1944  
Division Administrative  
Paris

A: Groupe P.

Dossier 233H P.

Suite à votre transmission du 24 juillet dernier, concernant les visites ophtalmologiques pour l'admission des postulants au cadre permanent de la S. R. C. F.

Je vous informe que nous avons toujours 23 dossiers médicaux de postulants au cabinet médical des Ateliers (D<sup>r</sup> Muffat).

Nous craignons que si cette situation se prolonge encore quelque temps, il nous faudra faire repasser une nouvelle visite complète aux postulants, le délai de 6 mois étant expiré depuis la visite générale.

Le Chef d'Arrondissement

(R. Dupont-Guillo)

G. Lormy

8<sup>e</sup> Arrondissement  
B. A. II  
réf. à rappeler

1<sup>er</sup> Groupe P.  
Dossier 2334 P.

EXPLOITATION  
15 JANV 45  
SERVICE GÉNÉRAL

*M. J. J. J.  
M. J. J. J.  
M. J. J. J.  
M. J. J. J.*

Service Général - Exploitation  
2<sup>e</sup> Subdivision - 4<sup>e</sup> Section A  
PARIS

A la suite du départ des Docteurs MUFFAT et POURCELET, nous nous trouvons dans une situation très difficile pour faire passer les visites médicales aux postulants à admettre au cadre permanent ainsi qu'aux agents à l'essai à confirmer et à commissionner. Les moyens de communication précaires sont encore un des facteurs dont il faut tenir compte.

Malgré l'utilisation des centres de visite de NIORT, THOUARS, BRESSUIRE autorisés par le Service de santé, la situation concernant SAINTES se trouve actuellement la suivante :

	Dr WIEHN radiologie	Dr ARMAND Médecine générale	Dr MONOD ophtalmo- logie	Observations
Le lundi 15 janvier		10		visites d'aux <sup>tes</sup> Matériel
Mardi 16 "		10		- d° -
Mercredi 17 "	21	11	13	visites de postulants
Jeudi 18 "		10		visites aux <sup>tes</sup> Matériel
Vendredi 19 "		10		- d° -
Samedi 20 "		4		- d° -
Mercredi 24 "	11	11	10	visites de postulants
Mercredi 31 "	5	6	4	- d° -

En plus de ces visites de Janvier le Service de la Voie nous demande 12 examens complets ( 3 docteurs ) et nous aurons pour notre Service 18 examens complets ( 3 docteurs ). Il faut s'attendre d'ici la fin du mois à d'autres visites des services Matériel et Traction.

Le Dr ARMAND qui remplace provisoirement le Dr MUFFAT au cabinet médical des Ateliers n'examine que 10 candidats le mercredi, jour convenu entre les 3 docteurs.

Le Docteur FAGARD remplaçant provisoirement le Dr POURCELET au cabinet médical Traction qui avait consenti à visiter quelques candidats du Service de la Voie ne veut plus en recevoir.

De plus le Dr WIEHN a demandé par l'intermédiaire de l'assistante Sociale à recevoir les candidats le Mardi pour soulager la journée du mercredi. D'un autre côté les jours où circulent les trains ne correspondent pas tous pour l'examen du Mercredi.

La situation devient critique et une solution s'impose d'urgence car nous ne pourrions pas admettre les postulants en temps voulu et les visites vont traîner en longueur; A mon avis il nous faudrait, en plus, un Docteur médecine générale et un Docteur phthisiologue agréés par M. le Médecin en Chef et donner des instructions pour que les 3 docteurs désignés nous accordent plusieurs séances par semaine aux jours favorables suivant les sections de ligne.

Je vous serais très obligé de bien vouloir intervenir de toute urgence auprès du Service de Santé pour obtenir une solution le plus rapidement possible.

Je profite de cette occasion pour vous confirmer ma lettre du 3 courant demandant d'agréer un médecin radiologue à NIORT ce qui permettrait de faire passer un examen complet des postulants du Nord de l'Arrondissement dans un centre plus facilement accessible et diminuerait considérablement le nombre de journées d'indisponibilité.

P.S. Je crois que M. le Dr Armand est susceptible d'être relégué de ses fonctions à tout moment.

Le Chef d'Arrondissement

(Exploitation)

*Armand*

saintes, le 11 Janvier 1945.

EX.O.  
8ème Arrondissement  
B.A. II  
Réf. à rappeler  
1er groupe P  
Dossier 2334 P.

Service Général - Exploitation  
2è Subdivision - 4è Section A  
P A R I S

A la suite du départ des Docteurs MUFFAT et POURCELET, nous nous trouvons dans une situation très difficile pour faire passer les visites médicales aux postulants à admettre au cadre permanent ainsi qu'aux agents à l'essai à confirmer et à commissioner. Les moyens de communication précieuses sont encore un des facteurs dont il faut tenir compte.

Malgré l'utilisation des centres de visite de NIORT, THOUARS, BRESSUIRE autorisée par le Service de santé, la situation concernant SAINTES se trouve actuellement la suivante :

	Dr WIEHN	Dr ARMAND	Dr MONOD	Observations
	radiologie	Médecine générale	ophtalmo- logie	
Le lundi 15 Janvier		10		Visites d'aux <sup>res</sup> Matériel
mardi 16 "		10		- d° -
mercredi 17 "	21	11	13	Visites de postulants
jeudi 18 "		10		visites aux <sup>res</sup> Matériel
vendredi 19 "		10		- d° -
samedi 20 "		4		- d° -
mercredi 24 "	11	11	10	visites de postulants
mercredi 31 "	5	6	4	-d°-

En plus de ces visites de Janvier, le Service de la Voie nous demande 12 examens complets (3 docteurs) et nous aurons pour notre Service 18 examens complets (3 docteurs). Il faut s'attendre d'ici la fin du mois à d'autres visites des services Matériel et Traction.

Le Dr ARMAND qui remplace provisoirement le Dr MUFFAT au cabinet médical des Ateliers n'examine que 10 candidats le mercredi, jour convenu entre les 3 docteurs.

Le Dr FAGARD remplaçant provisoirement le Dr POURCELET au cabinet médical Traction qui avait consenti à visiter quelques candidats du Services de la Voie ne veut plus en recevoir.

De plus, le Dr WIEHN a demandé par l'intermédiaire de l'assistant Sociale à recevoir les candidats le mardi pour soulager la journée du mercredi. D'un autre côté les jours où circulent les trains ne correspondent pas tous pour l'examen du Mercredi.

La situation devient critique et une solution s'impose d'urgence car nous ne pourrions pas admettre des postulants en temps voulu et les visites vont traîner en longueur. A mon avis il nous faudrait, en plus un Docteur médecine générale et un Docteur phtisiologue agréés par M. le Médecin en Chef et donner des instructions pour que les 3 docteurs désignés nous accordent plusieurs séances par semaine aux jours favorables suivant les sections de ligne.

Je vous serais très obligé de bien vouloir intervenir de toute urgence auprès du Service de Santé pour obtenir une solution le plus rapidement possible.

Je profite de cette occasion pour vous confirmer ma lettre du 3 courant demandant d'agréer un médecin radiologue à NIORT ce qui permettrait de faire passer un examen complet des postulants du Nord de l'Arrondissement dans un centre plus facilement accessible et diminuerait considérablement le nombre de journées d'indisponibilité.

Le Chef d'Arrondissement  
(Exploitation)

Signé ... *Guarant*

P.S.- Je crois que le Dr ARMAND est susceptible d'être relevé de ses fonctions à son tour.

---

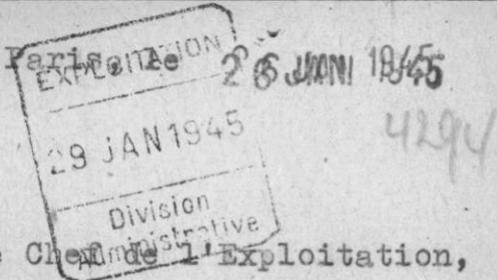
COPIE transmise à

Monsieur le Chef des Services Administratifs  
avec prière d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef.

Paris, le 24 JAN 1945

Le Chef du Service Général <sup>R</sup>  
de l'Exploitation

Signé : BOILLOT



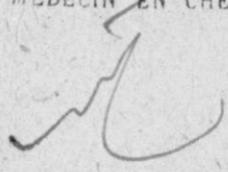
Monsieur le Chef de l'Exploitation,

Comme suite à la note 2334<sup>P</sup> du 3 janvier 1945 de M. le Chef d'Arrondissement de Saintes, relative à la création d'un centre de visites d'admission au cadre permanent à Niort je vous informe, qu'à titre provisoire, les examens radioscopiques seront pratiqués par le Dr St PAUL, soit dans son service de phthisiologie de l'hôpital, soit, de préférence, à son cabinet personnel.

L'examen ophtalmologique obligatoire sera à pratiquer par le Dr VIGNALOU et l'examen de médecine générale par le Dr MAUPETIT.

Il y aurait intérêt à ce que le Chef de gare de Niort s'entende au préalable avec les médecins intéressés pour que les trois examens puissent être faits dans la même journée, surtout pour des candidats domiciliés hors de Niort.

LE MÉDECIN EN CHEF



*Signature: Paul St Paul*

26 janvier 1945

Monsieur Le Chef de l'Exploitation

Comme suite à la note 2334 P du 3 janvier 1945, de M. le Chef de l'Arrondissement de Saintes, relative à la création d'un centre de visites d'admission au cadre permanent à Niort, je vous informe, qu'à titre provisoire les examens radioscopiques seront pratiqués par le Dr. St-PAUL, soit à son service de phthisiologie de l'hôpital, soit, de préférence, à son cabinet personnel.

L'examen ophtalmologique obligatoire sera à pratiquer par le Dr. VIGNALOU et l'examen de médecine générale par le Dr. MAUPETIT.

Il y aurait intérêt à ce que le chef de gare de Niort s'entende au préalable avec les médecins intéressés pour que les trois examens puissent être faits dans la même journée, surtout pour des candidats domiciliés hors de Niort.

Le Médecin en chef

signé: BARTHELEMY

S.N.C.F. (Région OUEST)  
EXPLOITATION

Service Général

2<sup>e</sup> Subdivision

4<sup>e</sup> SECTION A 6

Copie transmise à l'Arrondissement  
de SAINTES

à toutes fins utiles.

Paris, le 31 JAN 1945

Le Chef du Service Général  
de l'Exploitation

Signé : ROCHETTE

706-12

Feuilles 1. 2 et 3.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT,

Service de la Voie, des Bâtiments  
et de la Construction des Lignes Nouvelles

PERSONNEL D'ENTRETIEN

Feuille d'attachement des allocations et indemnités  
dues aux agents du cadre permanent

Période du 26 juin au 25 juillet 1930

**NÉANT**

III) L'homme désigné Boursicot de Saintes le 29 3 54 a été  
commissionné le 15. 4. 47 avec effet du 1. 2. 1942 parce que  
ancien prisonnier - or à la visite médicale de commissionnement  
le médecin physiologue avait reconnu Boursicot atteint de  
tuberculose - L'enquête faite au sujet de ce cas, a démontré  
1° que le commissionnement a été prononcé sur le vu de  
bulletin du médecin - Médecin général, qui concluait bien au  
commissionnement sans réserve.

2° que le bulletin d'examen physiologique n'était pas joint au  
dossier. (il a été retrouvé par la suite rattaché au cabinet médical (P. Lagard)  
Il y a là évidemment un défaut flagrant d'organisation -  
Le docteur Michel qui m'a signalé ce cas prétend qu'il  
appartient à l'arrondissement de collecter et d'examiner  
les deux certificats médicaux indispensables - Les spécialistes  
de la Section "Personnel" me répondent qu'ils ne regardent  
jamais autre chose que le bulletin "Médecin général".  
Il était entendu que pour eux, ce bulletin tient compte  
de l'examen du spécialiste et que d'ailleurs le bulletin  
Boursicot aurait dû être placé par le médecin spécialiste  
sous enveloppe confidentielle ce qui leur empêcherait évidemment  
d'en prendre connaissance.

A noter d'ailleurs que le circuit complet des Liasses 3 P 54  
n'est jamais suivi, et qu'en particulier la décision du  
Médecin chef - Dem Lacoste en ce qui nous concerne -  
n'intervient que rarement. Cette façon de faire est  
d'ailleurs conforme à des instructions prescrites datant  
de 1945, instructions qui ne précisent pas le circuit  
réduit des Liasses 3 P 54.

Je donne des instructions pour que les 2 bulletins soient examinés  
à l'avenir, dès parvenement tous deux à découvert, et que  
la décision du Docteur Lacoste soit réclamée dès que ces  
deux bulletins - ou l'un des deux seulement - comportent des  
enseignements médicaux dont nous ne pouvons mesurer  
l'importance.

Le chef d'arrondissement  
M. Piccini

Rapport du 13 juin  
de Saintes

M. Collot  
vous ne mettrez  
au point  
14/6

M. Rochette  
7

M. Guerin  
M. Guerin  
les uniformes

Morvanche fait  
le 23/6  
R

aux gazes intéressées, soit directement, soit sur leur demande, toutes indications utiles leur permettant d'agir au mieux.

On arrive ainsi à obtenir une régularité de la marche des trains qui constitue un élément important de sécurité et qui permet une amélioration importante du rendement des machines et des conducteurs.

---

*Lest*

*43*

I - M. le Dr LACOSTE est venu, ainsi que je l'avais prié, assister ce matin à une partie de notre Conférence hebdomadaire. Nous avons discuté du cas BOURSICOT que je vous ai exposé dans un précédent rapport. M. le Dr LACOSTE est bien d'accord pour admettre que l'examen des bulletins de visite des spécialistes consultés lors du commissionnement n'est pas de notre ressort. Il nous a demandé de lui adresser tous les dossiers d'admission et de ne prononcer le commissionnement que sur le vu de son attestation propre. La question se trouve ainsi réglée.

.....:~:~:~:.....

Le Chef d'Arrondissement,  
VIENNOIS.

Annotation de M. SOULARD : M. BOILLOT.

*cl*

*M. Rouille*

*7*

*22 Juin  
Alors n. ...  
fils*

*7*

*R*

RP

*Affaire réglée  
à croix*

*E. P.*

*M. Guéret A.  
R. D.*

TRANSMIS à Monsieur le Chef du Service  
de l'Exploitation

DRO.SA.P2

en attirant tout spécialement son  
attention, le dossier ci-joint concer-  
nant M. BOURSIQUOT René, H.E. à Sain-  
tes, dont le commissionnement a été  
prononcé sans attendre les résultats  
de l'examen phthisiologique.

SECRETARIAT			
27 JUIN 1947			
SG	N	E	C

Paris, le 26 JUIN 1947

L'Ingénieur en Chef

*[Signature]*

Paris, le

10 JUIL 1947

EXPLOITATION  
Région Ouest

-----

Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6

-----

Monsieur le Chef de  
l'Arrondissement de Saintes

-----

MINUTE

Suite à vos rapports journaliers  
des 13 et 17 Juin 1947.

Ci-joint le dossier médical de  
M. BOURSIQUOT René, HS à Saintes qui nous  
a été transmis par M. le Chef des Services  
Administratifs.

1 dossier

Signé : ROCHETTE

NANTES, le 19 Février 1948

EX.O.7ème Arrt.  
BA.II

EXPLOITATION

Service Général - 2ème Subdivision

4ème Section A

PARIS

Votre lettre du 13 courant me transmettant 7 exemplaires du Mémento de la réunion du 21 Janvier 1948 du Comité Mixte Professionnel Régional EX.

En ce qui concerne la question n° 15 - visites médicales de mise à l'essai et de commissionnement - je vous indique ci-dessous ce qui se passe sur mon Arrondissement.

Les agents de tous les services sont examinés comme suit:

Mercredi	( 9 h.00 - Médecine Générale
	( 11 h.00 - Médecin Ophtalmologique
	( 13 h. 15 - Médecin Radiologue
Vendredi	( 9 h. 00 - Médecine Générale
	( 11 h. 00 - Médecin Ophtalmologique
	( le mercredi suivant pour le Médecin radiologue

Il s'en suit que sauf le Vendredi, les candidats sont examinés le même jour; le Docteur GEFRIAUD, Médecin Radiologue, consulté à ce sujet, n'accepte pas de consulter le Vendredi.

Mr. le Docteur MARCEION que nous avons également pressenti ne voit pas la possibilité d'appliquer la méthode pratiquée au Mans; puisque, même si le candidat est admis en 4ème catégorie pour la vue, la <sup>donc</sup> décision d'admission doit être prise par M. le Médecin en Chef, il doit être examiné par le Médecin radiologue et pour la Médecine Générale.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT  
Exploitation

*Rao*

MB/END

EX.0.4ème Arrondt.

CAEN, le 21 février 1948.

B.A.II.

S.C.

EXPLOITATION - SERVICE GENERAL  
2ème Subdivision - 4ème Section A  
- P A R I S -

SECRETARIAT			
14 FEV. 1948			
S	N	-	C

Suite à la question n° 10 du PV du CME de Caen du 20/11/47 concernant les visites médicales de mise à l'essai et de commissionnement.

Par note, en date du 26 novembre 1947, je vous ai exposé les conditions dans lesquelles les visites médicales s'opéraient sur notre Arrondissement, en proposant certaines modifications.

L'affaire est d'ailleurs suivie par la 4ème Section A6 qui en a saisi M. le Chef des Services Administratifs, par note du 3 décembre écoulé.

En ce qui concerne la méthode pratiquée au Mans, c'est celle qui existe sur notre Arrondissement. Les candidats subissent l'examen ophtalmologique le matin, la radiologie le midi, et l'après-midi l'examen de médecine générale.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT,  
CHIEF DU SERVICE D'EXPLOITATION GÉNÉRAL  
L'INSPECTEUR PRINCIPAL ADJOINT

*[Signature]*

M  
R



- 4 MARS 1948

S.N.C.F. - Région Ouest-  
Exploitation

-----  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6

MINUTE

Monsieur BRACHET,

Chef des Services Administratifs.

A la suite d'une question posée lors de la réunion du 21 Janvier 1948 du Comité Mixte professionnel régional EX, à propos de l'organisation des visites médicales de commissionnement et d'admission à l'essai, l'Arrondissement de SAINTES a fait connaître que si les agents peuvent subir le même jour les trois visites :

médecine générale, ophtalmologie, phthisiologie

dans les centres de SAINTES et de NIORT, il n'en est pas toujours ainsi à La Rochelle, le Docteur BERAUD (Médecine générale) n'acceptant que 4 candidats par séance.

Lorsque le nombre de candidats à examiner est supérieur à 4, ceux en surnombre doivent être convoqués un autre jour. Pour éviter ce double déplacement préjudiciable à l'intérêt du service, je vous serais obligé d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef en vue de demander à M. le Docteur BERAUD d'examiner la possibilité d'augmenter le nombre des agents qui peuvent être soumis le même jour à son examen.

L'Ingénieur en Chef,  
Signé : BOILLOT

-----  
S.N.C.F. - Région Ouest-  
Exploitation  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6.

Copie transmise à l'Arrondissement  
de SAINTES

MINUTE

comme suite à sa note BAILLER Groupe 4P du 27 février 1948, à titre d'information.

Paris, le 6 MARS 1948

Signé : ROCHETTE

Paris, le 17 Avril 1948

N/Réf. : 666

Monsieur l'Ingénieur en Chef,  
Chef des Services Administratifs,

Suite à votre transmission DRO.SA.P. du  
8 Mars 1948. Je vous donne ci-après, copie de  
la réponse du Dr Gabriel BERAUD :

"Je lis que je n'accepte que 4 candidats  
par séance. En réalité il n'en est rien et n'en  
a jamais rien été. Il m'est arrivé récemment  
de faire 11 visites spéciales le même matin.  
Mais afin d'échelonner les visites et de mieux  
examiner les candidats, j'ai instamment prié,  
et ce à diverses reprises, chacun des deux  
Services Exploitation, d'une part, Voie et Bâ-  
timents, d'autre part, qui n'ont pas d'interfé-  
rences entre eux, de ne pas m'envoyer plus de  
4 candidats, ceci correspond au maximum de 8  
par matinée, ce qui fait 48 par semaine, chiffre  
peut-être jamais atteint ou bien rarement. Mais,  
j'ai voulu éviter les pointes énormes auxquelles  
je n'aurais pu donner satisfaction."

Le Dr BERAUD pougant examiner 48 agents  
par semaine, je pense qu'on est au-delà du  
rythme normal de l'embauchage. Il faut, en  
tous cas, éviter les surcharges car elles sont  
incompatibles avec une bonne qualité des exa-  
mens. Un examen médical complet et sérieux  
demande au moins un quart d'heure.

Le Médecin Principal

Signé :

RP

Paris, le

22 AVR 1948

YCA

S. N. C. F.  
RÉGION DE L'OUEST  
DIRECTION  
ADMINISTRATIVE  
1, Rue de Rome (2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

DRO.SA.P2

Monsieur le Chef du Service  
de l'Exploitation  
(Service Général)

Suite à votre note 2ème Subdivision  
4ème Section A du 4 Mars 1948 concernant les  
examens de médecine générale d'admission par  
le Dr BERAUD de La Rochelle.

Je vous communique, ci-joint, la réponse  
du Service Médical à ce sujet.

L'Ingénieur en Chef

*Il est convenu que ce sont le médecin qui a été du appoint en controyant à chacun des services ER et VR = ont à ceux-ci de l'indication de notre avis -*

*A M. Guerin  
pour qu'il soit plus  
facile avec les autres VR*

*Y*  
*R*

SECRETARIAT			
22 AVR. 1948			
SG	M	E	Q

Paris, le 27 AVR 1948

EXPLOITATION  
Région Ouest

-----  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6  
-----

MINUTE

Monsieur VIENNOIS  
Chef de l'Arrondissement de  
SAINTES  
-----

Comme suite à votre note du 27 Février 1948 relative aux visites médicales d'admission au cadre permanent et de commissionnement, notamment au centre de La Rochelle, je vous adresse ci-joint copie de la réponse de M. le Médecin Principal à M. le Chef des Services Administratifs, de laquelle il résulte que M. le Docteur BERAUD peut examiner 48 agents par semaine, nombre qui doit être suffisant.

Il vous appartient de vous entendre avec vos collègues des autres Services pour régler cette question.

1 pièce

L'Ingénieur en Chef,

Signé : BOILLOT

Arrondissement de CAEN

(Dispositions particulières)

EX.O.  
4ème arrt.  
11 BA 2

Caen, le 23 Février 1943

**Direction-Services Administratifs**  
**PARIS**

Suite à votre note du 10 février, concernant les visites médicales. Nous pourrions faire passer la visite médicale de médecine générale 3 jours par semaine, à 15 candidats au maximum, à chaque séance.

M. le Docteur Wiart, oculiste, serait également d'accord sur ce chiffre. Mais M. le Docteur Porin, physiologue, qui est surchargé de besogne, ne peut prendre de candidats que le mercredi de chaque semaine et 5 à 7 au maximum, puisqu'il est par ailleurs, outre sa clientèle, ~~man~~ (il est un des rares physiologues de la région), occupé par nos agents qu'il reçoit tous les jeudis matin et ceux qu'il soigne à l'hôpital.

Ce n'est donc, pour les trois Services, qu'un maximum de sept agents par semaine que nous pourrions examiner, ce qui est notoirement insuffisant.

Pour le Service Exploitation nous avons en effet 45 candidats à faire visiter dès maintenant, en vue de l'admission des auxiliaires au cadre permanent.

Nous ne pourrions y arriver et il y aurait lieu d'envisager les mesures nécessaires pour qu'un autre radiologue examine nos agents au point de vue pulmonaire.

L'Inspecteur Principal

Copie transmise à Monsieur le Médecin en Chef  
**PARIS**

comme suite à sa note du 15 février.

Copie transmise à Exploitation-Service Général  
2è Subdivision-1er Bureau  
**PARIS**

EXPLOITATION  
27 FEV 1943  
Division Administrative

Nous ne pourrions avoir fini avant un mois, dans ces conditions, l'examen médical de nos auxiliaires candidats facteurs et hommes d'équipe.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT  
L'ADJUTANT CHEF D'ARRONDISSEMENT

*[Signature]*

*u*  
*B*

N° (1)	Nom & Prénoms	Grade	Etablissement d'Attache	Groupement syndical qui a présenté le ou les candidats.
1				
2				
3				
4				
5				

J  
S.N.C.F.  
Région OUEST  
EXPLOITATION  
Service Général  
2<sup>e</sup> Subdivision  
4<sup>e</sup> Section A<sup>6</sup>  
-----

Paris, le 16 DEC 1944

Monsieur le Chef des  
SERVICES ADMINISTRATIFS  
-----

Je vous transmets ci-jointe une copie de la note N° 11 BA 2 du 8 Décembre 1944 par laquelle M. le Chef de l'Arrondissement de Caen demande l'autorisation de faire examiner les auxiliaires susceptibles d'être admis au cadre permanent par les médecins désignés pour pratiquer dans les différents centres les visites périodiques de sécurité.

Par note du 10 Juin 1944, vous aviez demandé à M. le Médecin en Chef de vous soumettre un programme complet de décentralisation des visites d'admission et de commissionnement.

Je vous serais obligé de vouloir bien me mettre à même de répondre à l'Arrondissement de Caen.

Urgent.

Signé : BOILLOT,

R

## Service Médical

N° 515

Monsieur le Chef des Services  
Administratifs,

Suite à votre note DRO/SA/P du 23 Décembre 1944 relative aux difficultés rencontrées par le Chef de l'Arrondissement (Exploitation) de Caen, pour assurer au siège de son Arrondissement les visites réglementaires d'admission au cadre permanent.

Je suis d'accord pour, à titre provisoire, faire visiter ces candidats par les médecins locaux habilités à faire subir les visites de sécurité étant entendu qu'une contre-visite pourrait être imposée à ceux qui paraîtraient douteux car ces examens n'offriront pas la garantie habituelle.

Je vous donne ci-après les renseignements demandés pour les centres que vous m'indiquez, avec les restrictions que commande la situation actuelle résultant du défaut de médecins spécialistes à Granville, Flers, Argentan, ou de Matériel d'examen, faits qui peuvent influencer sur la qualité des examens subis.

Caen :

médecine générale : Dr JAMES  
 oculiste ..... : Dr VIART  
 phtisiologie ..... : Dr PORIN

Cherbourg :

médecine générale : Dr CALLEGARI  
 oculiste ..... : Dr LEMIERE

Flers : médecine générale : Dr LEMONNIER

Granville :

médecine générale : Dr LEPORT  
 oculiste ..... : Dr IMBERT (de Coutances)

.....



S.N.C.F.  
---  
Région Ouest  
---  
Service Médical  
---

Paris, le 10 Janvier 1945



Monsieur le Chef des Services  
Administratifs,

515

Suite à votre note DRO/SA/P du 22 Décembre 1944 relative aux difficultés rencontrées par le Chef de l'Arrondissement (Exploitation) de Caen, pour assurer au siège de son Arrondissement les visites réglementaires d'admission au cadre permanent.

Je suis d'accord pour, à titre provisoire, faire visiter ces candidats par les médecins locaux habilités à faire subir les visites de sécurité étant entendu qu'une contre-visite pourrait être imposée à ceux qui paraîtraient douteux car ces examens n'offriront pas la garantie habituelle.

Je vous donne ci-après les renseignements demandés pour les centres que vous m'indiquez, avec les restrictions que commande la situation actuelle résultant du défaut de médecins spécialistes à Granville, Flers, Argentan, ou de matériel d'examen, faits qui peuvent influencer sur la qualité des examens subis.

Caen :

médecine générale : Dr JAMES  
oculiste ..... Dr WIART  
phtisiologue ..... Dr PORIN

Cherbourg :

médecine générale : Dr CALLEGARI  
oculiste ..... Dr LEMIERE  
radiologue ..... Dr LE BUNETEL

Flers :

médecine générale : Dr LEMONNIER

.....

Granville

:  
médecine générale : Dr LEPORT  
oculiste ..... Dr IMBERT (de Coutances)

Argentan

:  
médecine générale : Dr FILLON

Le Médecin en Chef,  
s/ BARTHELEMY.

Services Administratifs

20, Rue de Berny (3<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

COPIE TRANSMISE à Monsieur le Chef de  
l'Exploitation,

DRO/SA/P

à titre d'instruction,  
Comme suite à sa note du 16-12-44.

Paris, le 17 JAN 1945

L'Ingénieur en Chef

*J. Meunier*  
*J. Blanchet*

*Armand M. Laroche*

*M. Guerin*  
*Vite*

*R*

SECRETARIAT			
17 JAN 1945			
S	M	E	C

Paris, le

## EXPLOITATION

11 JAN 1945

-----  
Service Général  
-----2ème Subdivision  
4ème Section A6  
-----

Monsieur le Chef des Services Administratifs

Le 16 décembre 1944, je vous ai transmis copie d'une note par laquelle M. le Chef de l'Arrondissement de Caen demandait, en raison des circonstances actuelles, l'autorisation de faire pratiquer les examens d'admission au cadre permanent par les médecins locaux chargés des visites de sécurité.

Je vous serais obligé de me mettre à même de répondre, dès que possible à l'Arrondissement de Caen qui attend nos instructions pour réaliser les admissions au cadre permanent à prononcer au titre de l'exercice 1944.

Signé : BOILLOT

EXPLOITATION  
 Service Général  
 2ème Subdivision  
 4ème Section A. 6

Paris, le

3 DEC 1947

Monsieur BRACHET  
 Chef des Services Administratifs

MINUTE

Par note ci-jointe du 26 Novembre, M. LIST, Chef de l'Arrondissement de Caen signale le grand nombre de journées de travail perdues par les agents qui doivent être soumis aux examens médicaux d'admission ou de commissionnement, par suite de l'absence à Granville du radiologue et de l'ophtalmologiste qui avaient été prévus dans l'organisation du service médical sur l'Arrondissement de Caen.

Je vous serais obligé d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef pour qu'il soit remédié à cette situation préjudiciable au service.

L'Ingénieur en Chef,  
 Signé : BOILLOT

2 pièces

EXPLOITATION  
 Service Général  
 2ème Subdivision

Copie transmise à  
 l'Arrondissement de CAEN

comme suite à sa note du 26 Novembre, à titre d'information.

Paris, le 5 DEC 1947

Signé : ROCHETTE



Arrondissement de -

NANTES

EX.O 7ème Art.

BA.II

NANTES, le 31 Janvier 1945

Monsieur le Médecin Chef

P A R I S

Suite à conversation téléphonique de ce jour, relative au remplacement du Docteur LUNEAU.

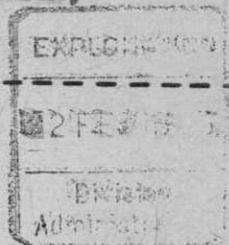
Conformément à vos instructions, nous avons demandé au Docteur RAFFRAY de vouloir bien assurer les visites de commissionnement : celui-ci nous a répondu qu'il lui était absolument impossible de le faire.

Dans ces conditions, nous suspendons nos visites de commissionnement, en attendant que le remplaçant du Docteur LUNEAU soit désigné.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT  
Exploitation,

Copie transmise à

EXPLOITATION  
SERVICE GENERAL  
2ème Subdivision - 4ème Section A



A titre de renseignement.

NANTES, le 31 Janvier 1945  
LE CHEF D'ARRONDISSEMENT  
Exploitation.

*Rep*





EXPLOITATION - Service Général  
2ème Subdivision - 4ème Section A  
P A R I S

Suite à votre transmission de la note des Services Administratifs en date du 12 Août 1946 concernant l'examen phthisiologique à faire subir aux agents pour le commissionnement.

A Nous disposons sur l'Arrondissement de Centres médicaux à Rennes, St-Brieuc, Brest, Quimper et Auray, où nous pouvons faire pratiquer les examens de médecine générale.

En ce qui concerne les examens phthisiologiques, nous ne pourrons les faire subir qu'à Rennes, Quimper et Auray:

- à St-Brieuc, nous n'avons pas de médecin phthisiologue agréé;
- à Brest, le Docteur PHILIPPON ne possède plus l'appareillage nécessaire (appareils détruits lors du siège de Brest en Août 1944).

Pour éviter des déplacements d'agents, il serait utile d'agréer un médecin phthisiologue à St-Brieuc et, d'autre part, que le Dr PHILIPPON soit muni d'un appareil de radio. B

Maintenant, en application des Avis Généraux PI n° 3 et 4, certains agents sont à commissionner avant la date anniversaire de leur admission au C.P. (le temps d'AUX comptant dans le stage d'essai jusqu'à concurrence de 9 mois). Doit-en tout de même, leur faire subir l'examen phthisiologique pour le commissionnement malgré qu'ils aient déjà été examinés depuis moins d'un an lors de leur admission au C.P.

Je vous serais obligé de vouloir bien nous renseigner.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT

*Kauy*

S.N.C.F.-Région OUEST  
EXPLOITATION

Paris, le 31 AOU 1946

Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A 6

Arrondissement de RENNES

---

Suite à votre note BA II PL2 du 24 août relative à l'examen phthisiologique que doivent subir les agents à l'essai avant d'être commissionnés.

Nous demandons à M. le Chef des Services Administratifs d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef pour que ces examens puissent être pratiqués à St-Brieuc et à Brest.

D'autre part, pour répondre à la question posée à l'avant-dernier alinéa de votre note précitée, il y a lieu de soumettre à l'examen phthisiologique, avant leur commissionnement, tous les agents, même si leur stage d'essai est inférieur à un an.

Signé : PRUNIER  
R

Paris le 31 AOU 1946

Monsieur le Chef des Services Administratifs

Ci-après extrait d'une note en date du 24 Août 1946 de l'arrondissement de Rennes, au sujet de l'examen phthisiologique que doivent subir les agents à l'essai avant d'être commissionnés:

"Nous disposons sur l'Arrondissement de Centres médicaux à Rennes, St-Brieuc, Brest, Quimper et Auray, où nous pouvons faire pratiquer les examens de médecine générale.

" En ce qui concerne les examens phthisiologiques, nous ne pourrions les faire subir qu'à Rennes, Quimper et Auray.

" - à St-Brieuc, nous n'avons pas de médecin phthisiologue agréé :

" - à Brest, le docteur PHILIPPON ne possède plus l'appareillage nécessaire (appareils détruits lors du siège de Brest en Août 1944).

" Pour éviter des déplacements d'agents, il serait utile d'agréer un médecin phthisiologue à St-Brieuc et d'autre part, que le Dr PHILIPPON soit muni d'un appareil de radio."

Je vous serais obligé d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef pour que les examens phthisiologiques puissent être pratiqués à St-Brieuc et à Brest.

Signé : PRUNIER

K

SCh

Paris, le

S.N.C.F.  
Région OUEST

---  
Service Médical

Monsieur BRACHET  
Chef des Services Administratifs,

En réponse à votre transmission du 5 Septembre 1946, je vous informe que je me renseigne sur le mode d'utilisation de l'appareil de radio que nous avons envoyé à Brest au Dr. PHILIPPON. Des difficultés importantes ont surgi en ce qui concerne les locaux et je manque de renseignements récents.

Pour St-Brieuc, je vais vous envoyer incessamment des propositions d'augmentation des effectifs dans lesquelles vous trouverez un poste de phthisiologue à St-Brieuc.

Le Médecin Principal,  
signé : MICHEL

-----  
S.N.C.F. Région OUEST  
DIRECTION

---  
Services Administratifs  
20, rue de Rome (8°)

---  
DRO.SA.P.

TRANSMIS à Monsieur le Chef  
de la Division du Service Général  
de l'Exploitation,

comme suite à sa note 2ème Subdivision  
4ème Section A6 du 31/8/46.

Paris, le 12 Septembre 1946  
/ L'Ingénieur en Chef  
signé : DE VERNON

-----  
S.N.C.F. Région OUEST  
EXPLOITATION

-----  
Service Général  
2e Subdivision  
4e Section A6

COPIE transmise  
à l'arrondissement de RENNES

comme suite à sa note BA II PL 2 du  
24 Août.

Paris, le 18 SEP 1946

-----  
Signé : ROCHERTE

SCh

S.N.C.F. Paris, le 9 Septembre 1946  
Région OUEST

-----  
Service Médical

Monsieur BRACHET,  
Chef des Services Administratifs

En réponse à votre transmission du 5 Septembre 1946, je vous informe que je me renseigne sur le mode d'utilisation de l'appareil de radio que nous avons envoyé à Brest au Dr PHILIPPON. Des difficultés importantes ont surgi en ce qui concerne les locaux et je manque de renseignements récents.

Pour St-Brieuc, je vais vous envoyer incessamment des propositions d'augmentation des effectifs dans lesquelles vous trouverez un poste de Phtisiologue à St-Brieuc.

Le Médecin Principal,  
signé : MICHEL.

**S.N.C.F.**  
RÉGION DE L'OUEST  
DIRECTION  
Secs ADMINISTRATIVES  
20, Rue de Rome (8<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TRANSMIS à Monsieur le Chef de la  
Division du Service Général de  
l'Exploitation,

DRO.SA.F

comme suite à sa note 2ème Subdivision  
4ème Section A6 du 31.8.46.

Paris, le 12 SEP 1946

/L'Ingénieur en Chef

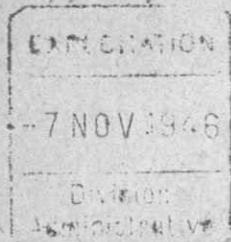
*de Vernon*

Signé : de Vernon



EX.0  
6ème Arrondt.  
BA 11 P12

Reynes le 6 Novembre 1946



EXPLOITATION - Service Général  
2ème Subdivision - 4ème Section A 6  
P A R I S

Suite à la correspondance échangée et en dernier lieu à votre transmission en date du 18.9.46 au sujet des examens phthisiologiques dans les centres de St-Brieuc et de Brest.

Je vous adresse ci-joint une note de la gare de St-Brieuc nous transmettant 2 copies de lettres adressées par M. le Médecin en Chef à M. le Docteur MOY, médecin de la Région à St-Brieuc.

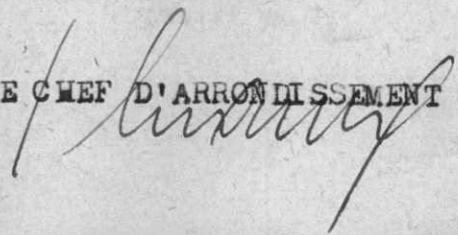
Dans la lettre en date du 17.3.45, M. le Médecin en Chef indique à M. le Docteur MOY que les candidats doivent être dirigés, après l'examen de médecine générale, sur le Dr OUDOT pour l'ophtalmologie et sur le Dr de VULPIAN pour l'examen radioscopique du champ pulmonaire.

Le Dr OUDOT est agréé comme spécialiste de la Région. Quant au Docteur de VULPIAN, nous n'avons jamais été avisés de son agrément.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire savoir si nous pouvons faire pratiquer les examens phthisiologiques par le Dr de VULPIAN.

D'autre part, je vous signale à nouveau qu'à Brest, la situation reste inchangée, le Dr PHILIPPON, phthisiologue de la Région à cette résidence, ne pouvant examiner nos agents.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT



EX.0  
6ème Arrondissement  
BAII - PL2

Rennes, le 6 Novembre 1946

EXPLOITATION  
Service Général - 2ème Subdivision  
4ème section A 6 PARIS

.....

Suite à la correspondance échangée et en dernier lieu à votre transmission en date du 18-9-46 au sujet des examens ptisiologiques dans les centres de St-Brieuc et de Brest.

-----

D'autre part, je vous signale à nouveau qu'à Brest, la situation reste inchangée, le Dr. PHILIPPON, ptisiologue de la Région à cette résidence, ne pouvant examiner nos agents.

P/ le Chef d'Arrondissement

Signé : CHANIER

---

S.N.C.F.-Région OUEST  
EXPLOITATION  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A-6

Extrait transmis à  
Monsieur le Chef des Services  
Administratifs,

comme suite à sa transmission du 12 Septembre 1946, avec prière de bien vouloir intervenir de nouveau auprès de M. le Médecin en Chef, pour régler la question des examens ptisiologiques à Brest.

Paris, le 13 NOV 1946

Signé : PRUNIER <sup>R</sup>

-----  
2ème Subdivision  
4ème Section A 6

Arrondissement de RENNES  
---

Suite à votre note BA II PL 2 du  
6 Novembre.

-----  
Les copies des lettres adressées par M. le  
Médecin en Chef à M. le ~~Docteur~~ MOY, Médecin  
de la S.N.C.F. à St-Brieuc indiquant sans aucun  
doute que le Docteur VILPIAN est agréé pour  
pratiquer les examens phtisiologiques à cette  
résidence.

D'autre part, nous rappelons à M. le chef  
des Services Administratifs la question des  
examens phtisiologiques par le Docteur PHILIPPON  
de Brest.

Signé : PRUNIER

R

3  
pinus

SCh

S. T. C. F.

Paris, le

30 DEC 1946

RÉGION DE L'OUEST

DIRECTION

ADMINISTRATIVES

10, rue de Rome (8<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

Monsieur le Chef du Service Général  
de l'Exploitation,

DRO.SA.P2

Suite à votre note 2ème Subdivision  
4ème section A6 du 13.11.46, concernant  
les examens phtsiologiques à BREST.

Le Service Médical me fait connaître  
qu'à partir du 6.1.47, le Dr CORLAY,  
radiologue à Brest, sera en mesure de  
pratiquer chez lui les examens radios-  
copiques pulmonaires pour l'admission  
et le commissionnement, les Lundis et  
Vendredis à 11 heures.

*L'Ingénieur en Chef*

SECRET RAT			
31 DEC. 1946			
SC	M	E	C

EMPLOIATION
2 JAN 1947
DE SER
107-121-11-12

*Brachet*

*R*

Pm

Paris, le 30 décembre 1946

SNCF REGION OUEST  
Direction  
Services Administratifs  
DRO AS P2

RENNES

Monsieur le Chef du Service Général  
de l'Exploitation

Suite à votre note 2ème Subdivision 4ème  
Section A6 du 13/II/46 concernant les examens  
phtisiologiques à Brest.

Le Service Médical me fait connaître  
qu'à partir du 6/1/47, le Dr Corlay, radiologue  
à Brest, sera en mesure de pratiquer chez  
lui les examens radioscopiques pulmonaires  
pour l'admission et le commissionnement les  
lundis et vendredis à 11 heures.

/l'Ingénieur en Chef  
Signé Brachet

SNCF REGION OUEST  
Exploitation  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A 6

Copie transmise à  
l'Arrondissement de RENNES

comme suite à sa note BA II PL 2 du 6 novembre  
1946, à toutes fins utiles.

Paris, le - 6 JAN. 1947

Signé : ROCHETTF

EXPÉDITION

3.5001

N°

QUEST 3

Charges complètes 6001

7445

# EXPÉDITION P.V.

à l'exclusion des transports taxés aux conditions des tarifs des Petits Colis, des expéditions Express et des Aérocolis

## DÉCLARATION

BREST-BASSINS

12 JAN 1911

ETAT

Ac 5300 A -- MAULDE et RENOU, Paris (636)

### PARTIE RÉSERVÉE A L'EXPÉDITEUR

Nom et Adresse de l'Expéditeur

Papeteries R. Bolloré

Dép<sup>t</sup> Finistère

Nom et Adresse du Destinataire

elles-mêmes

Dép<sup>t</sup> Finistère

Gare destinataire (1)

Quimper

Dép<sup>t</sup> Finistère

Expédition à faire : en Port Payé (2) — en Port Dû (2)

Livraison : à Domicile (2) en Gare (2) au Bureau de (2) sur embranchement particulier (2)

Tarifs et itinéraires demandés : (3) d.P.R. Comptage : (4)

Déboursés .....

Sommes

à faire suivre (en toutes lettres)

Remboursement

Paiement

du Remboursement (2)

à M. (5) , rue n°

à , Dép<sup>t</sup>

à Domicile, en Gare, par la gare de Dép<sup>t</sup>

par virement postal au compte N° Bureau de Chèques de

par compte N° du Contrôle des Recettes

### Explication des Renvois

- (1) Indiquer le nom exact de cette gare.
- (2) Biffer les mentions inutiles.
- (3) Les tarifs spéciaux ne sont appliqués qu'autant que l'expéditeur en fait la demande sur sa déclaration.
- (4) Si l'expéditeur désire obtenir le comptage des colis ne portant pas chacun une marque et un N° distincts il doit inscrire le mot : Demandé.
- (5) Rubrique à remplir lorsque le remboursement est à payer à un tiers.
- (6) Non compris le jour de la remise et celui de la livraison.
- (7) Y compris le droit de timbre, perçu en compte avec le Trésor.



Bm

EXPLOITATION

Paris, le 14 MAI 1943

-----  
Service Général  
-----

EX.O.6.S.G.2.- B.1.

Monsieur le Médecin en Chef,

Je vous transmets, ci-jointe, une note par laquelle M. GONTIER, Chef de l'Arrondissement du Mans, demande si, pour accélérer la cadence des visites médicales d'admission, le médecin radiologiste ne pourrait examiner les postulants, non pas seulement le vendredi de chaque semaine, mais également le mercredi, comme le font le docteur chargé de la médecine générale et l'ophtalmologiste.

Je vous serais obligé d'examiner la possibilité d'intervenir dans ce sens auprès du médecin intéressé.

1 pièce.

Le Chef de l'Exploitation

Signé : BRACHET

COPIE

LE MANS

Et

S.N.C.F.  
Région de l'Ouest  
Direction du Service  
de Santé et d'Hygiène

Paris, le 24 Mai 1943  
20, rue de Rome

Monsieur le Chef de l'Exploitation  
(Service Général)

En réponse à votre note EX.O. 6 SG2 B1 du 14 Mai 1943, relative aux visites médicales d'admission au Mans, je pense que le Chef d'Arrondissement doit pouvoir régler cette question directement sur place avec le Dr CHERONNET, Phtisiologue de la Région et obtenir que celui-ci, s'il ne peut prévoir une deuxième séance hebdomadaire, reçoive au besoin les postulants à son domicile sur rendez-vous (ou à son dispensaire).

Je saisis de mon côté le Dr CHERONNET.

Le Médecin en Chef

signé : BARTHELEMY

---

EX.O.6 SG2 B.1

COPIE transmise à  
l'Arrondissement du MANS

comme suite à sa note B.A. II du 29 Avril 1943.

Paris, le 27 MAI 1943

Le Chef du Service Général  
de l'Exploitation

Signé : ROCHETTE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

R. C. Seine 276-448 B

RÉGION DE L'OUEST

DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ ET D'HYGIÈNE

PARIS, le 24 MAI 1943 19

Tél. LA Borde 88.00

20, rue de Rome (8<sup>e</sup>)

3048

Monsieur le Chef de l'EXPLOITATION,  
(Service général)

EXPLOITATION  
25 MAI 1943  
Division  
Administrative

En réponse à votre note EX.O 6 SG2 B1 du 14 mai 1943, relative aux visites médicales d'admission au Mans, je pense que le Chef d'arrondissement doit pouvoir régler cette question directement sur place avec le Dr CHERONNET, Phtisiologue de la Région et obtenir que celui-ci, s'il ne peut prévoir une deuxième séance hebdomadaire, reçoive au besoin les postulants à son domicile sur rendez-vous. (ou à son domicile - Sac).

Je saisis de mon côté le Dr CHERONNET.

LE MÉDECIN EN CHEF

Signé: Barthélemy

S. N. C. F.

RÉGION DE L'OUEST

Paris, le 13 FEV 1945

DIRECTION

S<sup>e</sup> ADMINISTRATIFS

21, Rue de Roune (8<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

DRO/SA/P

Monsieur le Chef du Service  
de l'Exploitation,

Etant donné les difficultés que les Arrondissements rencontrent actuellement au sujet des examens médicaux d'admission au cadre permanent et de commissionnement, il a été décidé, d'accord avec M. le Médecin en Chef, qu'en plus des 7 centres actuels d'Arrondissement, ces examens pourraient être pratiqués dans les résidences suivantes :

Mantes, Dieppe, Le Havre, Chartres, Laval, Angers, St-Brieuc, Vannes, Brest, Quimper, Niort, La Roche-s/Yon.

Ces centres possèdent déjà, outre des médecins examinateurs de médecine générale, des ophthalmologistes S.N.C.F. et des ptisiologues ou des radiologues agréés.

L'Ingénieur en Chef

*J. Meunier*  
*signé Grachet*

EXPLOITATION			
14 FEV 45			
SERVICE GÉNÉRAL			
SECRETARIAT			
13 FEV. 1945			
S	M	E	C

*M. Rochette*  
*Arrondissement de Angers*  
*13.2*  
*7*  
*R*

Paris, le 13 Février 1945

S.N.C.F.  
Région de l'Ouest

-----  
Direction  
Services Administratifs

-----  
DDO/RA/P

Monsieur le Chef du Service de  
l'Exploitation

Etant donné les difficultés que les Arrondissements rencontrent actuellement au sujet des examens médicaux d'admission au cadre permanent et de commissionnement, il a été décidé, d'accord avec M. le Médecin en Chef, qu'en plus des 7 centres actuels d'Arrondissement, ces examens pourraient être pratiqués dans les résidences suivantes :

Nantes, Dieppe, Le Havre, Chartres, Laval, Angers, St-Brieuc, Vannes, Brest, Quimper, Niort, La Roche-sur-Yon.

Ces centres possèdent déjà, outre des médecins examinateurs de médecine générale, des ophtalmologistes S.N.C.F. et des phthisiologues ou des radiologues agréés.

L'Ingénieur en Chef  
BRACHET

S.N.C.F.  
Région de l'Ouest  
EXPLOITATION  
Service Général  
2ème Subc.-4ème Section AG

Paris, le 16 FEV 1945

Copie transmise à l'Arrondissement de

Tous (Jeuf Caen)

à toutes fins utiles

Signé : PRUNIER

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

R. C. Seine 276.448 B

RÉGION DE L'OUEST

16 JAN 1948  
PARIS, le \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_\_  
20, rue de Rome (8<sup>e</sup>)

SERVICE MÉDICAL

Tél. LABorde 88.00

618

EXPLOITATION
18 JAN 1948
Division Administrative

Monsieur le Chef de l'Exploitation,

Suite à votre note Service Général,  
3ème Subdivision, 4è section A6 du 12 jan-  
vier, concernant les examens médicaux d'ad-  
mission au cadre permanent et de commission-  
nement à pratiquer à Laval.

J'ai vu le Dr TOUCHARD personnellement.

Il est évident que, privé de courant,  
il ne peut faire à toute heure les examens  
radiologiques (qu'il assure à son domicile  
avec son appareil personnel) massifs, par  
roulées de 50 à 60 sujets, comme il l'écrit.

Un ajustement raisonnable des séances  
et du nombre des sujets par séance est in-  
dispensable.

LE MÉDECIN EN CHEF

Signé: Basthémy

JL  
S.N.C.F.  
Région OUEST  
Exploitation

Paris, le

25 FEV 1946

LE MANS

SERVICE GENERAL  
2ème Subdivision  
4ème Section A 6

Arrondissement du MANS

Suite à votre note BA 11/2 du 13 Février.

A la réception de votre note du 7 Janvier nous étions intervenus, comme vous le demandiez, auprès de M. le Médecin en Chef qui, le 16 Janvier, nous faisait connaître qu'il avait vu personnellement le docteur TOUCHARD.

De la réponse de M. le Médecin en Chef, il résulte que le centre de Laval doit continuer de fonctionner, mais qu'un ajustement raisonnable des séances et du nombre des candidats à examiner par séance est indispensable, le Docteur TOUCHARD ne pouvant examiner le même jour 50 à 60 candidats, comme il l'écrivait dans la lettre que vous nous avez transmise.

Signé : PRUNIER R

C. C. N° \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Dossier N°

EX-0. C9

MONSIEUR LE CHEF DE LA DIVISION COMMERCIALE (9<sup>e</sup> SECTION)

de la RÉGION

*Ouest*

Ci-joint la déclaration originale de  
l'expédition (1) Grande Vitesse, (1) Détail  
Petite Charges Complètes  
N° 96 du 26.9.1939  
de Argenteuil à Vernissieux  
demandée le 12 décembre 1940

Paris, le \_\_\_\_\_

P. LE CHEF DE LA SUBDIVISION  
DU CONTRÔLE DES RECETTES-MARCHANDISES,

Le Chef de Bureau:

si

EXPLOITATION  
SERVICE GENERAL

Paris, le

-----  
2ème Subdivision  
1er Bureau

-----  
EX.O. 6. SG.2-B<sup>1</sup>

ARRONDISSEMENT DU MANS

---

Par note BA.II du 29 Avril, vous m'avez demandé d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef pour que le Médecin Radiologiste du Mans examine les candidats, non seulement le vendredi de chaque semaine, mais également le mercredi comme le font le docteur chargé de la médecine générale et l'ophtalmologiste.

Les instructions, en date du 10 février 1943 qui vous ont été adressées par M. le Chef des Services Administratifs au sujet de l'organisation des visites médicales, prescrivaient de fixer, chaque semaine, un jour déterminé où les candidats pourront subir les trois visites (médecine générale, examen physiologique et examen radiologique).

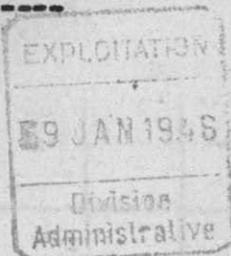
Dans ces conditions, je ne vois pas la possibilité d'intervenir comme vous le demandez.

Le Chef de l'Exploitation

*fin des  
particularités d'embarras  
plus intimes un peut  
certainement même  
A partir*

*87/15*

B.A.II



EXPLOITATION SERVICE GENERAL  
2ème Subdivision 4ème Section A  
- P A R I S -

Par note 4ème Section A6 du 16 Février 1945, nous avez bien voulu me faire connaître qu'étant donné les difficultés que nous rencontrons au sujet des examens médicaux d'admission au cadre permanent et de commissionnement, ces examens pourraient maintenant être pratiqués à LAVAL.

Or, par lettre ci-jointe, M. le Docteur TOUCHARD, Médecin de la Région à Laval me fait connaître qu'il ne lui est plus possible de procéder à ces examens.

Les admissions au C.P. étant de plus en plus nombreuses, il paraît indispensable que les visites d'admission continuent à être pratiquées à Laval car les médecins du Mans suffisent déjà actuellement, avec peine, aux besoins des 3 Services.

A cette occasion, je tiens à vous signaler que si les formalités relatives à l'incorporation des auxiliaires au C.P. traînent en longueur, c'est parce que nous ne pouvons pas toujours obtenir des cabinets médicaux des visites médicales en temps utile.

Je vous demande donc de vouloir bien intervenir auprès du Service de Santé pour que le centre d'examen de Laval soit maintenu.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT :

*[Signature]*

*A. Grice*

S. P. (Région OUEST)  
Exploitation

Paris, le 12 JAN 1948

Service Général  
2<sup>e</sup> Subdivision  
4<sup>e</sup> Section A3

Monsieur Le Médecin en Chef,

En raison des difficultés rencontrées par nos Arrondissements au sujet des examens médicaux d'admission au cadre permanent et de commissionnement, il a été décidé, d'accord avec vous, au début de 1948, qu'en plus des 7 centres d'Arrondissement, ces examens pourraient être pratiqués dans diverses autres résidences, notamment à Laval.

Or, par lettre ci-jointe, M. Le Docteur TOUCHARD de Laval, expose les raisons pour lesquelles il lui est matériellement impossible de faire passer désormais ces examens.

Il importe cependant que les visites médicales qui, dans la période actuelle, sont de plus en plus nombreuses, continuent d'être pratiquées à Laval. Les médecins du Mans suffisent avec peine aux besoins des trois Services.

Je vous serais très obligé des instructions que vous jugerez utiles de donner pour qu'il en soit ainsi.

LE CHEF DE L'EXPLOITATION

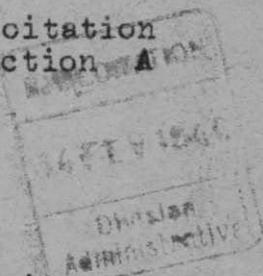
Signé : SOULARD

R. B.

EX.O.  
5ème Arrdt.  
BA II/2

Le Mans, le 13 février 1946,

Service Général - Exploitation  
2ème Subdivision - 4ème Section  
PARIS



Je rappelle à votre bon souvenir ma note BA II du 7 janvier dernier, vous transmettant une lettre par laquelle M. le Docteur TOUCHARD, médecin de la Région à Laval, faisait connaître qu'il ne lui était plus possible de procéder aux examens médicaux d'admission au Cadre Permanent et je vous demandais d'intervenir auprès du service de Santé pour que le centre d'examen de Laval soit maintenu.

Je vous serais obligé de bien vouloir me tenir au courant.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Lion', written in a cursive style. The signature is positioned below the typed name 'LE CHEF D'ARRONDISSEMENT'.



RP

S. N. C. F.  
RÉGION DE L'OUEST  
DIRECTION  
S<sup>rs</sup> ADMINISTRATIFS  
20, Rue de Rome (8<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

SEC		Paris, le	
LE MARS		20 MARS 1947	
S	M		

26 MAR 1947

DRO.SA.P2

Monsieur le Chef de l'Exploitation  
(Service Général)

Suite à votre note 2ème Subdivision  
4ème Section A6 du 5.3.46 concernant les  
visites d'admission des candidats ratta-  
chés aux centres de Chateau-du-Loir et  
d'Alençon.

Il est évidemment souhaitable que  
tous les examens médicaux d'admission  
soient passés dans le même centre, mais  
nous ne pouvons avoir des ophtalmologistes  
et radiologues dans les localités d'im-  
portance moyenne et à Chateau-du-Loir,  
par exemple, la chose est irréalisable.

Nous avons cependant soumis au  
S.C.P. des propositions de création de  
nouveaux postes de médecins spécialistes,  
tendant, en particulier, à nommer un mé-  
decin ophtalmologiste à Alençon, mais ces  
propositions n'ont pas encore été approu-  
vées.

Quoiqu'il en soit, il convient de  
rappeler qu'en application de l'art. 55  
du Chap. XVI du Fasc. X Titre C du Règle-  
ment du Personnel, seuls, les candidats  
reconnus aptes à l'examen de médecine gé-  
nérale, doivent être soumis aux examens  
de radiologie et d'ophtalmologie, ce qui en  
élimine un certain nombre et allège d'au-  
tant la tâche des spécialistes, tout en  
diminuant les déplacements des agents.

L'Ingénieur en Chef

*M. G. B. R.*  
*S. N. C. F.*  
*1/10*

ROUEN

RÉPARTITION DE LA DÉTAKE				RÉPARTITION DE LA DÉTAKE			
COMPAGNIES				COMPAGNIES			
S. N. C. F.				S. N. C. F.			
secondaires				secondaires			
NOMBRE				NOMBRE			
de				de			
TITRES				TITRES			
B. O.				B. O.			
Titres entrés				Titres entrés			
4				4			
à l'appui				à l'appui			
Total				Total			
10				10			
CALCUL				CALCUL			
REPERUS				REPERUS			
et				et			
APPEL				APPEL			
DETAIL				DETAIL			
CHARGES				CHARGES			
complètes				complètes			
SURTAXES				SURTAXES			
locales				locales			

Reclamant : M. *Deuchon*

Reclamation présentée par : *Leclercq & Co*

DIVISION COMMERCIALE  
RECLAMATIONS  
(BUREAU DES DÉTAXES)

RÉGION DE L'OUEST  
EXPLOITATION

S.N.C.F.

BUREAU DES DÉTAXES

N° 356.738

S.N.C.F.-OUEST

REFERENCE :

027

Ex.

M.3

14-3-

Rouen le 29 Août 1946

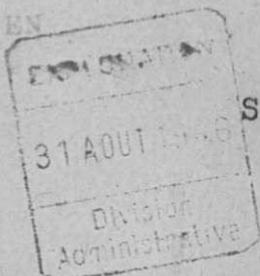
S.N.C.F. Région Ouest

Aménagement Exploitation

10, Rue du Champ-des-Oiseaux

ROUEN

393



Exploitation  
Service Général  
P A R I S

B.A.2.D

Les admissions au Cadre Permanent sont retardées actuellement par les difficultés que nous éprouvons à faire subir les visites médicales aux candidats.

Les médecins oculiste et radiologue, étant en congé, nous avons réussi à trouver des remplaçants, mais aujourd'hui c'est le Docteur LE-FRANCOIS, chargé de la médecine générale qui a fait défaut. Il était ce matin au cabinet médical de Buddicum mais il n'a pas voulu examiner les 20 candidats qui étaient présents et nous avons cru comprendre qu'il n'exercerait plus à Buddicum.

Je vous serais obligé de bien vouloir demander à l'Inspecteur du Service de Santé, de bien vouloir nous faire connaître le nom du médecin qui sera chargé de ces examens.

*Deuy*  
signé: Daudemard

ROUEN Cs.

Paris, le 12 Septembre 46

SNCF (Région Ouest)  
Direction

Services Administratifs

20, rue de Rome 20

DRO.SA.P.

Monsieur le Chef du Service  
de l'Exploitation,

Suite à votre note Service Général 2ème  
Subdivision 4ème Section A du 5.9.46, concernant  
les visites d'admission au cadre permanent à  
Rouen.

Le Service Médical fait connaître que le  
Dr. BUFFET est accrédité pour effectuer les  
visites de Commissionnement ou de mise à l'essai.

l'Ingénieur en Chef,  
signé: BRACHET

---

SNCF (Région Ouest)  
Exploitation

Service Général  
2ème Subdivision 4ème Section  
A6

Copie transmise à  
l'Arrondissement de ROUEN

comme suite à sa note B.A. 2 D du 29 Août 1946

Paris, le 16 SEP 1946

Signé : ROCHETTE

Sch

12 SEP 1946

S. N. C. F.

Paris, le

RÉGION DE L'OUEST

DIRECTION

Scs ADMINISTRATIVES

20, Rue de Rome (6<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

DRO.SA.P

Monsieur le Chef du Service  
de l'Exploitation,

Suite à votre note Service Général  
2ème Subdivision 4ème Section A du  
5.9.46, concernant les visites d'admis-  
sion au cadre permanent à Rouen.

Le Service Médical fait connaître  
que le Dr BUFFET est accrédité pour  
effectuer les visites de commissionnement  
ou de mise à l'essai.

EXPLOITATION  
13 SEPT 46  
SERVICE GÉNÉRAL

L'Ingénieur en Chef,

signé: Brachet

J. Brachet

A. H. Daudemarck

SECRET  
12 SEP 1946  
S G M C

1

R

Rouen le 27. 9. 46

EXPLOITATION  
30 SEPT 46  
SERVICE GÉNÉRAL

SECRETARIAT  
28 SEP. 1946  
S C M E C

Monsieur le Chef de l'Exploitation  
Tramé fin de  
Paris

M. Roubelle  
Mon amour épanouit  
mon âme et  
Méduse est

Je vous adresse une note de Mr. Cougette  
relative aux difficultés que nous éprouvons  
pour faire passer les visites médicales des  
candidats au C. P.

Je vous prie maintenant de leur indiquer  
l'itinéraire auprès de Monsieur le Médecin, chef  
afin que les candidats puissent passer tous  
les visites dans le délai de la  
journée. Sans l'indiquer

Saisissez le 30 de  
pour que nous sommes  
à Rouen et que se  
de faire un effort  
quelques jours à Rouen

R.

1

Jr.

S.N.C.F.-OUEST

EXPLOITATION

Service Général

2<sup>ème</sup> Subdivision

4<sup>ème</sup> Section A<sup>6</sup>

ROUEN

Paris, le 3 OCT 1946

Monsieur le Médecin en Chef  
-----

Je vous adresse ci-joint un rapport par lequel M. COUPELLIER, Chef de bureau à l'Arrondissement de Rouen, expose les difficultés qu'il éprouve pour soumettre les agents aux examens médicaux d'admission au cadre permanent ainsi qu'aux examens de commissionnement.

Ainsi que je l'indiquais dans ma lettre N° 802 du 2 Août 1946, nous avons à prononcer environ 2.500 admissions au cadre permanent d'ici la fin de l'année. L'Arrondissement de Rouen est particulièrement en retard dans ses admissions ; aussi, je vous serais très obligé des instructions que vous voudrez bien donner pour accélérer la cadence des examens médicaux pendant les quelques mois à venir.

1 pièce

Signé : SOULARD R



hg

SECR			
1	1	1	1
S	M	-	C

Rouen, le 22 Mars 1947

Monsieur le Chef du Service Général  
PARIS

Je suis avisé de l'absence:

- du 1er au 15 Avril, de M. le Docteur POTEZ, Médecin Phthisiologue
- du 3 au 13 Avril de M. le Docteur DELAPORTE,

chargés des examens médico-administratifs de la région de Rouen.

Ces absences ne seront pas sans nous gêner puisqu'en Avril, nous avons 310 agents à faire examiner :

- 95 Service Exploitation.
- 27 Service Voie
- 78 Service Traction
- 110 Service Matériel

Ne pourrait-on obtenir du Service de Santé la désignation de médecins suppléants pour assurer ces examens médicaux en l'absence des titulaires?

Le Chef d'Arrondissement,

*Voir avec SA*

*J. R.*

*[Signature]*

ROUEN, le 21 Mai 1947

Monsieur le Chef de l'Exploitation  
Service Général  
PARIS

Visites médicales d'admission au C.P. et de commissionnement.-

Conformément au programme établi par le Service Médical, nous disposons au centre de ROUEN de 2 jours par semaine pour les examens d'admission au cadre permanent et de commissionnement.

Jusqu'à présent, nous convoquons à chaque séance une quinzaine d'agents, ce qui portait à 35 environ le nombre de candidats tous services à examiner.

Pour accélérer cette cadence, nous nous sommes rapprochés des médecins examinateurs afin d'obtenir leur accord :

- soit sur une augmentation du nombre des séances,
- soit sur une majoration des effectifs à désigner pour chaque séance.

Nous nous sommes heurtés à un refus de l'oculiste et du médecin phthisiologue à notre première proposition.

En ce qui concerne la seconde, le docteur PAUMELLE, oculiste, n'y serait pas opposé, mais le docteur POTEZ, au contraire, estime qu'il leur est impossible de recevoir plus de 25 candidats à chaque séance.

Nous serons donc ainsi amenés à réduire dans les proportions indiquées ci-après le contingent de chaque service :

Matériel....(Buddicum.....5	
(Quatre-Mares.....5	
Traction.....5	
Vote.....2 ou 3	
Exploitation.....8 ou 7	

ce qui est notoirement insuffisant si nous voulons admettre chaque mois 100 auxiliaires au cadre permanent, indépendamment des 50 agents que nous devons soumettre aux visites de commissionnement.

Le docteur POTEZ nous a fait connaître qu'il avait alerté le Service de Santé et demandé la nomination d'un médecin suppléant pour les examens radiologiques. Il serait urgent de prendre une décision à ce sujet.

Pourrions-nous pressentir le docteur DELAPORTE chargé des examens de médecine générale qui, antérieurement, a déjà suppléé le médecin phthisiologue et qui, vraisemblablement, nous donnerait son accord?

Le Chef d'Arrondissement,  
signé: *Cout*

EXPLOITATION  
Région Ouest

Paris, le

24 MAI 1947

-----  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6  
-----

Monsieur le Chef des Services  
Administratifs  
-----

Je vous transmets ci-jointe une note par laquelle M. le Chef de l'Arrondissement de Rouen expose l'insuffisance du nombre mensuel des examens médicaux et de commissionnement qui peuvent être pratiqués au centre médical de Rouen.

Je vous serais obligé d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef pour qu'il soit remédié à cette situation.

L'Ingénieur en Chef,

Signé : BOILLOT

Tr

ROUEN, le 17 Juin 1947



Monsieur le Chef de l'Exploitation

PARISRAPPORT JOURNALIERSituation d'ensemble.-

Seules, les gares de ROUEN-MARTAINVILLE et du HAVRE se ressentent encore sérieusement de la grève.

A ROUEN, le stock des wagons exportation dépasse encore 600 ce soir, dont 200 à SOTTEVILLE que je fais préavisier. Par ailleurs, M. LAVAL a eu son attention attirée mais nous ne pouvons guère lui en faire le grief.....

Au HAVRE, l'effort porté sur l'évacuation des wagons a entraîné un retard dans les déchargements sous halle, retard qui atteint ce soir 27 wagons.

D'une façon générale, le service VA est chargé, aussi bien à l'expédition qu'à l'arrivage. A ROUEN-GAUCHE, le correspondant fait face à la pointe. C'est nous qui peinons pour décharger et reconnaître comme prévu les roulements du local. Le transbordement est à jour.

PERSONNEL.-

Nous venons d'apprendre que le Docteur PAUMELLE, oculiste S.N.C.F., est parti en congé jusqu'au 15 Juillet et qu'il n'a pas de remplaçant.

J'ai écrit aussitôt au Médecin-Chef, mais ce n'est pas ce qui va augmenter notre cadence de mise à l'essai, déjà insuffisante.

D'ailleurs, j'ai déjà exposé au Service Général (lettre du 21 Mai) nos difficultés rencontrées auprès du service médical. Le 4 Juin, j'ai envoyé à M. BRACHET le programme des visites d'admission que je prévoyais pour Juin, Juillet et Août (420 mises à l'essai). Aucun remède n'a encore été apporté à la situation.

MATERIEL.-

Nous avons manqué aujourd'hui de 500 K et L sur l'Arrondissement. C'est beaucoup.

INCIDENTS.-

Dans la nuit, une citerne en provenance d'Allemagne, contenant de l'ammoniaque liquide sous pression, a perdu son capot en passant sous le pont Jean-Rondeau à ROUEN et des vapeurs ammoniacales se sont répandues dans le quartier jusqu'à PETIT-QUEVILLY, saccageant de nombreux jardins potagers et intoxiquant quelques passants - dont un agent Traction.

M. Rivelle  
7 Myrtil

M. Boillon  
lettre  
du Hédou  
Copie à  
M.C.D.?

chef

Voir H. Guerin

.....

.... C'est le deuxième incident de ce genre. Ces citernes, engageant le gabarit international, ne devraient pas porter la marque T. Le service du matériel effectue l'enquête.

A BOLBEC-NOINTOT, la machine du 4113 s'est immobilisée voie de service, la voie s'étant affaissée sous son poids, à l'emplacement d'un ancien pont-bascule. Le train a pu être repris par une machine d'un train en DA à distance.

Section de M. GOULARD .-

Je suis allé en tournée hier avec M. GOULARD visiter quelques-unes de ses gares.

A part LA BOUILLE, aucune de celles que j'ai vues n'a encore fait d'effort au point de vue présentation commerciale.

A OISSEL notamment, si le BV est présentable, le bureau unique est dans un état de saleté et de désordre invraisemblable.

Je trouve un homme d'équipe dans un poste de chef aiguilleur et un auxiliaire ayant 10 jours de service dans un poste de commis.

Des mutations restent à effectuer. Je les fais activer.

Beaucoup de colis sous halle. Le correspondant ne sera pas encore à jour le soir.

A EIBEIF-St-AUBIN, la halle aussi est très chargée et il est difficile, en la circonstance, de faire pression sur le correspondant.

La vacance du chef de gare est tenue par un jeune attaché Gr.III LAMY. Il est dans le cadre de son programme de stage, mais se sent un peu dépassé. Il estime que son prédécesseur travaillait très bien ....

M.GOULARD lui a cependant indiqué quelques problèmes à résoudre. Il s'y emploie doucement. Il y apprend beaucoup, c'est déjà cela.

A PETIT-COURONNE, on travaille à 3 agents alors que le trafic n'en justifie certainement pas plus de 2. Je récupère une unité pour LE HAVRE.

A GRAND-COURONNE, nombreuses négligences, en particulier la rotation du matériel est mal suivie.

J'ai reçu aujourd'hui - entre autres - les visites successives de 6 agents du Service Régional .....

*H. Cornet  
des quels ?*

Le Chef d'Arrondissement,

*G. Lotuzy*

*18/6*

JP

S.N.C.F.-Région OUEST

Paris, le 23 JUIN 1947

Exploitation

Service Général

2ème Subdivision

4ème Section A6

Monsieur le Médecin en Chef

Le Chef de l'Arrondissement de Rouen me fait connaître que M. le Docteur PAUMELLE Médecin oculiste à Rouen est en congé jusqu'au 15 Juillet. Il vous en a avisé.

Afin de ne pas ralentir la cadence des visites médicales d'admission, déjà insuffisante, je vous serais obligé de pourvoir au remplacement du Docteur PAUMELLE.

Je vous serais également obligé des mesures que vous voudrez bien prendre pour faire face au programme de visites d'admission prévu pour les mois de Juin Juillet et Août sur cet arrondissement (420 admissions à l'essai).

LE CHEF DE L'EXPLOITATION

Signé : SOULARD

EXPLOITATION  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6

Copie transmise à  
Monsieur le Directeur  
(Services Administratifs)

à titre d'information.

Paris, le 24 JUIN 1947

Signé : PRUNIER

MINUTE

10 SEP 1947

MINUTE

Monsieur le Médecin en Chef,

Notre Arrondissement de Rouen signale que M. le Dr LANCESSEUR, désigné pour remplacer M. le Dr DELAPORTE pendant le mois de Septembre, au Cabinet Médical de Rouen-Droite, ne peut recevoir les postulants que le matin entre 10h. et 10h.30.

Selon l'horaire actuel des examens d'admission, les candidats doivent se trouver au Cabinet Médical de Sotteville-Buddicum à 7h.30 (visites ophtalmologiques) et entre 9h.30 et 10h. (visites phthisiologiques).

Il en résulte que lorsque ces postulants arrivent au Cabinet Médical de Rouen-Droite pour subir l'examen de médecine générale, le Dr LANCESSEUR ne s'y trouve plus.

Je vous serais obligé des mesures que vous voudrez bien prendre pour remédier à cette situation.

L'Ingénieur en Chef,  
Signé : BOILLOT

Rouen le 4 Septembre 47

**S.N.C.F. Région Ouest**

Arrondissement Exploitation

13, Rue du Champ-des-Oiseaux

**ROUEN**

SERVICE GENERAL

2ème Subdivision

4ème Section A 6

PARIS

B. A. 2. D

Monsieur le Docteur DELAPORTE, absent durant le mois de septembre est remplacé par le Docteur LANCESSEUR.

Or, le Dr Lancesseur ne peut recevoir les postulants que le matin entre 10h et 10h30a - lors que ces jeunes gens doivent se trouver au Cabinet Médical de Sotteville Buddicum à 7h30 (visite ophtalmologique) et entre 9h30 et 10h (heure à laquelle le Dr Potez commence les visites phtisiologiques). Dans ces conditions lorsque les postulants arrivent au Cabinet Médical de Rouen Ste, le Dr Lancesseur est parti.

Vous voudrez bien en informer le Service de Santé car il ne nous est pas possible de continuer nos admissions au cadre Permanent avec un tel horaire.

Le Chef d'Arrondissement.

*H. Lamy*

G. D.  
S.N.C.F. (Région Ouest)  
Exploitation

PARIS, le

24 OCT 1947

-----  
Service Général  
2ème Subdivision  
4ème Section A6.

MINUTE

Monsieur le Chef des Services  
Administratifs,

Je vous transmets ci-jointe une lettre par laquelle M. CORNET, chef de l'Arrondissement de Rouen, expose les difficultés que rencontre son collègue du Matériel et Traction pour les visites médicales d'admission et de commissionnement.

Je vous serais obligé d'intervenir auprès de M. le Médecin en Chef pour qu'il soit remédié à la situation signalée.

R.T

- 2 pièces.

L'Ingénieur en Chef,  
Signé : BOILLOT